



Extrait du Registre des Délibérations

## Délibération 2025-103

### Marché public - Lancement d'un AMI concernant un projet de terrain de Padel pour la Commune de Villemur-sur-Tarn

L'An deux mille vingt-cinq et le lundi 08 décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

#### Présents

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Agnès PREGNO, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, Mme Nadine RIAL, Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA, Mme Hélène BOURRUST, M. Philippe VIGUIÉ, M. Philippe SANCHEZ, M. Dominique MARIN, M. Michel SANTOUL, Mme Brigitte BERTO, Mme Caroline VILLA, M. Alain BALLO, Mme Louise MICHARD, Mme Pierrette BRINGUIER.

#### Conseillers ayant donné pouvoir

Mme Aurore DUQUENOY a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO,  
M. Marc SENOUQUE a donné pouvoir à M. Daniel REGIS,  
M. Claude CAUSSE a donné pouvoir à Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA,  
Mme Bernadette BALAGUE a donné pouvoir à Mme Pierrette BRINGUIER,  
Mme Virginie DOS SANTOS a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHELOT,  
Mme Christine POMMEREUL a donné pouvoir à Mme Florence DELTORT,  
M. Franck MORENO a donné pouvoir à Mme Corine BRINGUIER,  
Mme Danielle FOLLEROT a donné pouvoir à M. Georges CHEVALLIER,  
M. Farid MASMOUDI a donné pouvoir à M. Jean-Marc DUMOULIN.

#### Conseiller absent

M. Patrice BRAGAGNOLO

#### Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 29 | Membres présents - 19 | Pouvoirs - 09 | Membres absents - 01

## Exposé

La commune ayant la volonté d'implanter un terrain de Padel, Monsieur le Maire propose ainsi à l'assemblée de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin que des entreprises intéressées par le financement et l'exploitation de cette nouvelle activité sur la commune puissent proposer un projet répondant aux attentes de la commune.

## Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'approuver** l'opération présentée ci-dessus ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à lancer un AMI relatif à l'implantation d'un terrain de Padel ;
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

## Résultats du vote

Votants – 28 | Pour – 24 | Contre – 00 | Abstention – 04

La Secrétaire de séance,



Florence DELTORT



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marc DUMOULIN

